

20.12.2013 - 15:00 Uhr

Employés Suisse dit non à l'initiative de l'UDC « contre l'immigration de masse »

Zürich (ots) -

Le comité directeur d'Employés Suisse s'oppose clairement à l'initiative contre l'immigration de masse de l'UDC. Il considère un retour à l'ancien système de contingents comme un faux moyen. L'initiative met en danger les accords bilatéraux et ainsi la place industrielle suisse.

L'économie de notre pays est prospère grâce à la main-d'oeuvre nationale et étrangère. La libre circulation des personnes avec l'UE permet à l'économie suisse d'engager, si nécessaire, du personnel qualifié bien formé, ce qui renforce la place industrielle suisse.

L'expérience faite jusqu'à présent n'a pas montré un évincement des travailleurs suisses par de la main-d'oeuvre étrangère moins chère. Depuis des années, la Suisse a un taux de chômage bas. Le comité directeur d'Employés Suisse est toutefois conscient des effets pervers de la libre circulation des personnes. La population croît, ce qui conduit par exemple à une pression sur les logements abordables et dans les transports. La politique doit s'assurer que la libre circulation des personnes ne soit pas un poids pour la société. Pour Employés Suisse, il est clair que la libre circulation des personnes ne peut être possible que si des mesures d'accompagnement fortes contre le dumping salarial et social existent. La crise économique dans le sud de l'Europe exige des protections supplémentaires.

L'UDC court le risque de mettre fin aux mesures d'accompagnement

Mettre en danger dans son ensemble les Bilatérales est la mauvaise voie. L'initiative exige que la Suisse règle à nouveau l'immigration par des contingents et que l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE soit renégocié. Limiter la libre circulation des personnes au sens de l'UDC est incompatible avec les Bilatérales. La résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes aurait comme conséquence qu'en raison de la clause de guillotine l'ensemble des accords bilatéraux ne seraient plus en vigueur, ce qui entraînerait des lourdes conséquences pour l'économie suisse et isolerait la Suisse en matière de politique extérieure. De nouvelles négociations couronnées de succès sont illusoire. L'Union européenne n'a aucune raison de laisser son marché intérieur lucratif ouvert aux exportations suisses, si la libre circulation des personnes n'est plus en vigueur. L'UDC remet en place avec les contingents, un système qui par le passé n'a pas limité l'immigration efficacement.

L'initiative contre l'immigration de masse met aussi en danger les mesures d'accompagnement. Avec la fin de la libre circulation, celles-ci pourraient aussi disparaître. Pour les employés en Suisse, cela serait dévastateur. Silvia Schaller, président d'Employés Suisse met en garde : « L'initiative de l'UDC met en danger les accords bilatéraux avec l'UE et pourrait causer des dommages sérieux à l'économie. Ce risque, Employés Suisse avec ses quelques 23'000, ne veut pas l'assumer ». Pour cette raison, le comité directeur d'Employés Suisse recommande à ses membres de refuser l'initiative contre l'immigration de masse. Quant aux employeurs, ils ont le devoir de préserver les places de travail et de payer des salaires justes.

Contact:

Virginie Jaquet, communication Employés Suisse, 044 360 11 43 ou 079 385 47 35

Reto Liniger, communication Employés Suisse 079 467 22 77

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100749161> abgerufen werden.